

DOSSIER DE MÉCÉNAT



LA FONDATION JACQUES CHIRAC - HISTOIRE

La Fondation Jacques CHIRAC est l'héritière de Centres d'Accueil (1970) pensés par **Jacques CHIRAC** alors qu'il entame son premier mandat de député, dans la circonscription d'Ussel (19). Cette idée émane de son inquiétude profonde à l'égard d'enfants qu'il a rencontrés au sein d'hôpitaux psychiatriques de l'Assistance Publique. En grande difficulté, ces enfants sont à l'époque les oubliés du système. Filles et garçons ni compris ni aidés, ils sont atteints d'handicaps lourds et pourtant si mal accompagnés, dans des conditions inadaptées à une dépendance invalidante sur le long terme. Jacques CHIRAC y voit un **besoin urgent** d'attention de la part des pouvoirs publics. Il imagine un **accompagnement personnalisé** qui leur permette de retrouver la dignité qui leur revient de droit. Son second ouvrage sera de les amener à **s'épanouir**, en milieu ordinaire au possible, par l'insertion **socioprofessionnelle**.

Les structures se multiplient sous son impulsion et sont regroupées sous l'égide de **l'Association des Centres Éducatifs de Haute-Corrèze** qui est aujourd'hui devenue, par son ultime changement de statuts, la Fondation Jacques CHIRAC. Cette dernière transformation aura permis de **solidifier** et **perpétuer** l'oeuvre de son regretté président, dans le respect total de sa vision ; celle qu'il a transmise avec ferveur à ses proches collaborateurs dont Françoise Béziat, l'actuelle présidente.



LA FONDATION JACQUES CHIRAC - VALEURS

La Fondation Jacques CHIRAC tient à **réaffirmer la citoyenneté** des personnes en situation de handicap. Disposant de droits, elles doivent pouvoir en faire usage au même titre que les personnes non handicapées. D'où la nécessité de **mobiliser les efforts** de toutes les parties prenantes ayant le pouvoir d'y contribuer. L'idéal de la Fondation est de créer une **société accueillante** qui admette une **coexistence globale et juste**. Ayant ouvert la marche il y a déjà quelques décennies, elle encourage, par ses activités courantes et actions de **sensibilisation**, chaque acteur sociétal à la suivre dans ce combat.

La Fondation Jacques CHIRAC prône la normalisation de situations de vie trop longtemps considérées comme marginales. L'exclusion peut être considérée comme une forme de violence. C'est pourquoi le personnel de la Fondation met un point d'honneur à traiter chaque personne handicapée comme son égal, condition *sine qua non* à un accompagnement sincère et efficace. C'était d'ailleurs la préoccupation centrale de Jacques CHIRAC : offrir les marques de politesse conventionnelles, symboliquement nécessaires à l'autoestime. Une conduite obligatoire qui vise aussi à montrer l'exemple, en dehors du cadre d'accompagnement.

« Nos établissements restent en permanence dans la quête d'un subtil équilibre entre protection et autonomisation de la personne accompagnée. Les deux grands leviers, pour tendre vers cet équilibre, sont la qualification du personnel (formations et coaching) et l'ingénierie sociale. »

Charte des Valeurs de la Fondation Jacques CHIRAC



La Fondation porte un devoir de solidarité qui lui octroie un rôle de facilitation, et non d'assistance. Honorer ce principe d'égalité, c'est laisser à l'autre la liberté de faire ses propres choix pour, ensuite venir soutenir ses projets. C'est dans cet esprit que tous les pensionnaires peuvent demander – à tout moment – à changer d'environnement, de lieu de vie, de formation, dans le respect de leurs motivations.

La Fondation et l'ensemble du personnel qui la fait vivre s'engagent à :



- Donner et apporter du **respect**, de la **reconnaissance**, des **conseils**, de l'**attention** et de la **compréhension**.



- Recevoir et partager le fruit du travail et des efforts de ses bénéficiaires, leur **amitié** et leurs **craintes**.



- Fournir un **accompagnement d'excellence** adapté aux besoins et à la volonté des bénéficiaires ainsi qu'aux évolutions sociologiques continues.



- Rester en alerte quant à tout progrès susceptible de servir le **bien-être** des bénéficiaires.

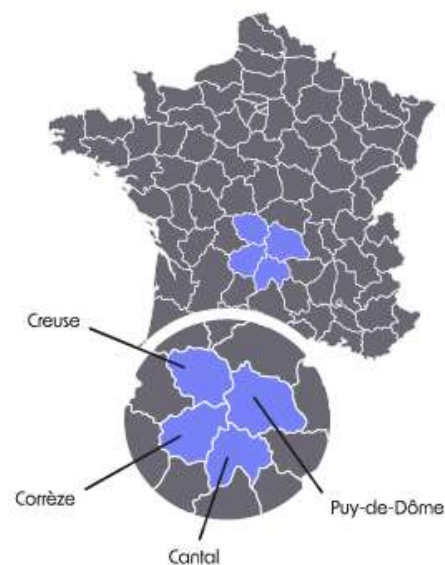
LA FONDATION JACQUES CHIRAC - BUTS

La Fondation Jacques CHIRAC est classée **Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP)**. Comme elle le rappelle dans ses statuts, elle poursuit une ambition globale d'**inclusion**, décomposée en quatre buts, à savoir :

- Accueillir, éduquer, rééduquer, former, insérer, ou réinsérer, accompagner leur vie durant et jusqu'à leur mort si nécessaire, les personnes handicapées mentales, handicapées physiques ou atteintes de polyhandicaps graves ainsi que les personnes socialement inadaptées qui font appel à ses services.
- Répondre de façon plus générale à tous les besoins des personnes les plus défavorisées et les plus handicapées, quel que soit leur âge ou leur sexe.
- Favoriser plus particulièrement par l'art-thérapie, le progrès et le bien-être des personnes handicapées.
- Favoriser la recherche sur les modes d'accompagnement des personnes handicapées.



LA FONDATION JACQUES CHIRAC - ACTIVITÉS



La Fondation Jacques CHIRAC coordonne plus de **40 établissements** sur 4 départements limitrophes, à commencer par la **Corrèze** - son berceau -, la **Creuse**, le **Cantal** et enfin le **Puy-de-Dôme**. Ces lieux revêtent une spécialisation forte pour répondre à des attentes diversifiées, des niveaux de handicap plus ou moins lourds, un appui familial variable. Ce sont des établissements et services liés à l'éducation et aux soins médicalisés ; des lieux et services d'accompagnement à chaque moment de la vie ; des logements spécialisés et structures d'insertion professionnelle en milieu ordinaire ou protégé ; ou encore des endroits où s'anime la vie sociale, créateurs d'entraide et de discussion. Aussi nombreux soient-ils, ces espaces ont tous vocation à concrétiser les buts susmentionnés.



*Découvrez le site de la
Fondation Jacques CHIRAC*



Le maître-mot de la Fondation est **l'hospitalité**. Depuis toujours, elle aspire à créer un environnement sécurisant et chaleureux pour les personnes accueillies, à la hauteur du niveau de vie auquel prétendent les personnes sans aucun handicap. L'optimisation des locaux est un sujet suivi avec exigence, via des installations régulièrement modernisées et réadaptées. Outre l'accompagnement courant, des activités culturelles, artistiques et sportives sont proposées afin d'entretenir curiosité et goût pour tous les plaisirs qu'offre la vie ! Le niveau d'accompagnement reste à la libre appréciation de l'intéressé ou de sa famille ; il se dessine à travers un processus de **co-construction**.

La Fondation n'existe que grâce à son personnel. Des métiers-passion qui imposent une formation initiale obligatoire mais qui sont toujours aussi riches d'enseignements, jour après jour. Une envie continue d'évoluer anime l'ensemble du personnel accompagnant, en constante remise en question quant aux modes d'accompagnement proposés et aux soins prodigués. La Fondation Jacques CHIRAC compte 850 collaborateurs à l'esprit altruiste, doublé d'une bienveillance indispensable au travail médicosocial. Des qualités qu'ils cultivent tous les jours et qui sont récompensées par la richesse de leurs activités au bénéfice d'une altérité qu'ils cherchent à sublimer. La Fondation Jacques CHIRAC entretient et tire parti d'un réseau territorial actif via une coopération directe avec les acteurs professionnels et associatifs locaux qui le composent. Tous sont essentiels au bon fonctionnement des structures et à leurs activités périphériques et ponctuelles. Enfin, elle alimente en permanence une relation de confiance avec les pouvoirs publics.

Lieux de progrès, les structures de la Fondation Jacques CHIRAC sont de véritables passerelles vers l'autonomie. Certains bénéficiaires n'ont pas conscience de leurs propres ressources. Travailler avec eux permet précisément de révéler ces atouts. Ce travail inclut une profonde réflexion sur la fierté, l'image de soi et sa valorisation.

Par ailleurs, la Fondation investit sur un plan technologique, notamment dans des applications bénéfiques pour l'accomplissement de tâches quotidiennes. La Fondation Jacques CHIRAC soutient, par cette double approche, la complémentarité vertueuse entre l'humain et la technologie dans le champ de l'accompagnement médico-social.

Enfin, le Conseil Scientifique de la Fondation oeuvre pour maintenir son inscription dans ce segment dédié à la recherche et se livre à un exercice rigoureux de veille scientifique. En guise d'introduction à l'évènement qui est le coeur de ce dossier, les colloques organisés par la Fondation font office d'états des lieux et se concentrent, à chaque fois, sur un thème en relation avec le handicap.

Découvrez le Conseil Scientifique de la Fondation Jacques CHIRAC

[en cliquant ici](#)

LES COLLOQUES SCIENTIFIQUES DE LA FONDATION JACQUES CHIRAC - RAISON D'ÊTRE

Évènements bisannuels, les colloques scientifiques organisés par la Fondation constituent un rendez-vous traditionnel de la communauté scientifique tournée vers la recherche sur le handicap. Ils participent au maintien d'un lien vital entre différentes ramifications de la société qui ont toutes un rôle à jouer, et se retrouvent à cette occasion.

Scientifiques, professionnels de santé, travailleurs sociaux, personnalités politiques, acteurs associatifs, entreprises et bien sûr, représentants de la Fondation, se réunissent dans le cadre d'un processus réflexif-actif. Si le thème est réactualisé à chaque édition, l'intention instituante reste la même. Il s'agit d'un partage de constats et d'avancées notables qui prend tout son sens à l'heure de construire un projet de société commun.

Les colloques scientifiques de la Fondation Jacques CHIRAC sont donc à la fois un dispositif d'exposition, de bilan, d'analyse, d'intermédiation et de médiatisation. Les discussions établies pendant et à la suite des différents exposés permettent de dresser problématiques et points d'intérêt. Grâce aux temps consacrés à la parole du public, une réflexion élargie s'articule, avec le concours d'un maximum de parties-prenantes. Des actes sont rédigés afin de graver les précieuses contributions exprimées durant chaque rencontre.

Comme chaque année, le Prix de l'Innovation de la Fondation Jacques CHIRAC a été ouvert, récompensant une innovation technologique (du concept au prototype) ou application numérique, concourant à l'autonomie des personnes en situation de handicap. Ainsi, la lauréate, Camille HESLOT, s'est vu remettre un chèque de 30.000€.



Aussi admirative qu'impliquée quant à l'innovation dans le domaine du handicap, la Fondation propose, conjointement à l'organisation d'un colloque, un appel à projets centré sur son objet. En décembre 2024, le projet lauréat a été présenté et s'est vu décerner le Prix de l'Innovation au service de l'autonomie des personnes en situation de handicap, assorti de la somme de 30 000€. Parce que le monde entrepreneurial est indissociable du progrès, ce témoignage de reconnaissance est cher à la Fondation. Stimuler l'appétence de nombreux esprits pour le sujet du handicap est un objectif que la Fondation encourage.



*Pour en savoir +
sur le Prix de
l'Innovation 2024*



"LE SPORT COÉQUIPIER DE L'AUTONOMIE" RETOUR SUR LE COLLOQUE DE 2023



Vendredi 8 décembre dernier, la Fondation Jacques Chirac organisait son 8e colloque scientifique, dans les locaux annexes de l'Assemblée Nationale, Paris 7^{ème}.

Après 4 ans d'absence, Bernard FRAYSSE, Président du Conseil Scientifique de la Fondation Jacques CHIRAC, Françoise BEZIAT, Présidente de la Fondation Jacques CHIRAC, étaient heureux de tenir cet événement, autour d'enjeux plus que d'actualité, « Le sport, coéquipier de l'autonomie ».

Pour cette 8^{ème} édition, la Fondation Jacques CHIRAC proposait un colloque sur le rôle essentiel du sport dans l'amélioration ou le maintien de l'autonomie des personnes en situation de handicap. Organisés tous les deux ans, les colloques de la Fondation Jacques CHIRAC sont des événements majeurs pour la question du handicap. Permettant la réactualisation des dernières connaissances scientifiques et le partage des avancées expérimentées sur le terrain, ils sont un lieu d'échange et de rencontre des sphères politiques, associatives et médicales. Considérant la période singulière engendrée par l'épidémie de Covid-19, la Fondation Jacques CHIRAC était d'autant plus impatiente de l'organisation de cette journée, riche en interactions.

***Consultez les Actes du
8e Colloque ici***



Lors de ce colloque, plusieurs sujets ont été abordés, ponctuant la journée d'échanges, d'interventions, et de tables rondes.

Le sport, vecteur universel de lien social, revêt une importance capitale dans l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap ; et ce, dès le plus jeune âge. Plus encore, il ouvre un chemin d'émancipation, de connaissance de soi, et de bien-être émotionnel. Il a pu être rappelé, tout au long de cette journée, qu'il nous appartient d'œuvrer ensemble pour le développement du sport adapté ; de faire rayonner ces nombreux sportifs qui sont autant de féroces compétiteurs. Un sujet qui redouble de sens à l'aube des rendez-vous internationaux qui se profilent !

Ainsi, scientifiques émérites, professionnels médicaux et médico-sociaux, grands témoins concernés (personnes en situation de handicap et leurs familles) institutionnels et politiques ont pu être réunis autour de ce grand thème du sport et de l'activité physique adaptée, co-équipiers de l'autonomie. Ils ont permis d'entendre les positions de la Haute Autorité de Santé, de l'Académie de Médecine, de la Présidente de la Commission Paralympique, Marie-Amélie le Fur et de Madame la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Amélie Oudéa-Castéra.



L'ÉVÈNEMENT À VENIR : 9E COLLOQUE DE LA FONDATION "IA ET HANDICAP"



L'objectif final de cette journée d'interactions n'est autre que de redéfinir les axes directeurs d'une stratégie de fond à propos du handicap, respectant une synergie entre acteurs concernés, et en conformité avec l'actualisation des méthodes, progrès techniques et de la législation en vigueur.

Pour sa 9ème édition, la Fondation Jacques CHIRAC organise un colloque d'envergure sur les opportunités et les défis que représente l'Intelligence Artificielle pour l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Un sujet au cœur des enjeux actuels

À l'ère du numérique, l'IA repousse les limites de l'accessibilité et de l'accompagnement, offrant de nouvelles perspectives en matière d'autonomie. Mais comment ces avancées technologiques s'inscrivent-elles dans le cadre de la Loi de 2005, fondement de la politique française en faveur des personnes en situation de handicap ?

Des experts pour éclairer le débat

Le 11 décembre 2025, à l'Assemblée Nationale, chercheurs, professionnels du médico-social, institutionnels et acteurs du numérique croiseront leurs expertises pour analyser les promesses, les limites et les enjeux éthiques de l'IA au service du handicap.

Un rendez-vous à ne pas manquer

Les colloques de la Fondation Jacques CHIRAC sont un espace d'échange et de réflexion, favorisant le dialogue entre les sphères scientifiques, politiques et associatives pour faire avancer l'inclusion et l'innovation.



POURQUOI SOUTENIR LE 9E COLLOQUE DE LA FONDATION ?

Devenir mécène du 9e colloque scientifique de la Fondation Jacques CHIRAC, c'est :

- Aspirer à un idéal de société inclusive et égalitaire, tout en prenant en considération positivement les différences
- Appuyer la recherche scientifique sur le handicap et les liens entre société et personne en situation de handicap
- Accompagner indirectement les personnes en situation de handicap en soutenant directement les esprits qui œuvrent pour leur épanouissement

PLUSIEURS OPTIONS POUR ENTRER DANS LA COURSE !



Avantages fiscaux pour le mécénat :

- Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20.000€ ou 0,5€ du chiffre d'affaires annuel H.T pour les entreprises.
- Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable pour les particuliers.

Contreparties / Avantages	Montant du don			
	500 € Mécène "Endurance"	1.000 € Mécène "Précision"	2.500 € Mécène "Souplesse"	5.000 € Mécène "Force"
Logo sur le site, et sur les supports diffusés pendant le colloque	X	X	X	X
1 publication avec verbatim sur les réseaux sociaux et le site		X	X	X
2 invitations offertes pour le colloque			X	X
Possibilité de fournir des goodies, distribués lors du colloque, et un roll-up			X	X
Une interview approfondie sur les réseaux sociaux, et communiqué de presse				X
Zoom multi-canal sur votre structure pendant une semaine (bannière sur le site, interview, 2 publications sur les réseaux sociaux)				X

Vous souhaitez en savoir plus ?

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

Contactez-nous !



Aurélie Simondet – 06 73 15 43 07
contact@phoebus-communication.com